



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Patrimoine mondial

23 GA

WHC/21/23.GA/2B

Paris, 4 novembre 2021

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

VINGT-TROISIEME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL

Paris, Siège de l'UNESCO
Novembre 2021

Point 2 de l'ordre du jour provisoire : Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la 23^e session de l'Assemblée générale

2B : Calendrier provisoire de la 23^e session de l'Assemblée générale

RÉSUMÉ

Ce document présente le calendrier provisoire de la 23^e session de l'Assemblée générale des États parties à la *Convention*.

Projet de Résolution : 23 GA 2B, voir Partie II

I. Calendrier provisoire

	24 NOVEMBRE 2021	25 NOVEMBRE 2021	26 NOVEMBRE 2021
10:00 - 13:00		<p>10:00 Point 5 Élections au Comité du patrimoine mondial</p> <p>Note : Si les élections venaient à se terminer tôt, l'Assemblée générale souhaitera peut-être avancer l'examen des points prévus à la suite du point 5.</p>	<p>10:00 Point 9 Avenir de la Convention du patrimoine mondial, y compris le rapport final de mise en œuvre du Plan d'action stratégique 2012-2022 et 50^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial en 2022</p> <p>11:00 Point 10 Élaboration d'un Code de conduite, une Déclaration de principes déontologiques ou un texte équivalent – suivi de la Résolution 22 GA 10</p> <p>12:00 Point 11 Document d'orientation sur l'action climatique pour le patrimoine mondial</p> <p>13:00 Clôture de la session</p>
15:00 - 18:00	<p>15:00 Point 1A Ouverture de l'Assemblée générale</p> <p>15:30 Point 1B Élection du Président, des Vice-présidents et du Rapporteur de l'Assemblée générale</p> <p>16:00 Point 2A Adoption de l'ordre du jour</p> <p>16:15 Point 2B Adoption du calendrier</p> <p>16:30 Point 3 Rapport du Rapporteur de la 22^e session de l'Assemblée générale (UNESCO, 2019)</p> <p>17:00 Point 4 Rapport du Président du Comité du patrimoine mondial sur les activités du Comité du patrimoine mondial</p>	<p>16:30 Point 6 Examen de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial, y compris du statut des contributions des États parties</p> <p>17:00 Point 7 Fixation du montant des contributions au Fonds du patrimoine mondial conformément aux dispositions de l'article 16 de la Convention du patrimoine mondial</p> <p>17:30 Point 8 Mesures possibles concernant les arriérés, y compris en ce qui concerne l'examen des propositions d'inscription soumises par les États parties concernés, sans nuire à la protection des États qui ne peuvent pas payer pour des causes indépendantes de leur volonté</p>	<p>14:00 – 15:00 16^e session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial</p>

II. PROJET DE RESOLUTION

Projet de Résolution : 23 GA 2B

L'Assemblée générale,

1. *Ayant examiné le document WHC/21/23.GA/2B,*
2. *Adopte le calendrier de sa 23^e session, figurant dans le document susmentionné.*